

Les déterminants (articles)

Compétence

► Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.

J'observe



★ 1

1. Un homme est entré.

2. L'homme portait une sacoche bleue.

Dans chaque phrase, soulignez le nom et surlignez le mot qui le précède.

Je retiens



Les articles

indéfinis
un, une, des

L'article indéfini désigne ce qui n'est pas précisé ni connu.
Un nouvel élève est arrivé.

définis
le, la, l', les

L'article défini désigne ce dont on a déjà parlé ou ce qui est connu de tous.
La lune brille dans le ciel.

Les déterminants

Les articles définis contractés

à + le = **au**
à + les = **aux**

Je vais au théâtre.
Il part aux États-Unis.

de + le = **du**
de + les = **des**

le livre du professeur
la salle des professeurs

Je m'exerce



Attention, des peut être un article indéfini ou un article défini contracté.

★ 2

Le mot en gras est-il un article défini, indéfini ou défini contracté ? Reliez chaque phrase à la bonne réponse.

1. Tous **les** enfants sont arrivés à 8 heures.

2. Vous devez acheter **des** feutres.

3. Mme Acker a demandé **un** cahier à spirale.

4. Demain, le professeur rendra les copies **des** élèves.

défini

indéfini

défini contracté

★★ 3

Entourez les articles définis et surlignez les articles contractés.

1. Un vent soudain s'engouffre par la fenêtre ouverte du salon.

2. Les jeunes chats jouent dans le jardin avec des feuilles et un brin d'herbe.

3. Dans la cour de récréation, les cris et les rires des collégiens retentissaient.

★★★ 4

Lisez le texte. Soulignez les articles indéfinis et entourez les noms qu'ils déterminent. Puis surlignez les articles définis.

Il était une fois un roi et une reine. Chaque jour, ils se lamentaient : « Ah ! si seulement nous avions un enfant. » Mais d'enfant, point. Un jour que la reine était au bain, une grenouille bondit hors de l'eau et lui dit : « Ton vœu sera exaucé. Avant qu'une année soit passée, tu mettras au monde une fillette. » Ce que la grenouille avait prédit arriva. La reine donna le jour à une fille.

C Contes traditionnels, © Rue des enfants, 2012.